

200 + 1000 compt 21.660

Département de la
Charente - Maritime

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil Municipal

VILLE de ROYAN

Réunion du Vendredi 6 Mai 1960

OBJET :

Frais de Mission du
Docteur Lanussé

L'an mil neuf cent soixante, le six mai, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Royan s'est réuni en séance ordinaire au lieu ordinaire de ses réunions, à la Mairie, sous la présidence de M. Hubert MEYER, Maire, d'après convocations faites le 2 Mai 1960.

60.060

Etaient présents : MM. Meyer, Matras, Rochedereux, Brenusseau, Lanoue, Mouchot, Pouget, Lanussé, Guillaud, Mongrand, Flahaut, Lamouche, Fontanielle, Berland, Reix, Marteau, Melle Fouché, MM. Gachet, Guy Menant, Bouche Galland, Bujard.

Représentés : M. Biscaye par M. le Maire

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été conformément à l'article 51 de la loi du 5 Avril 1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. Bujard, ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le XI^e Congrès International de Thalassothérapie se tiendra à l'Estoril près de Lisbonne du 28 au 30 Mai prochain. M. le Maire propose de mandater M. le Dr Lanussé pour présenter la ville à cet important Congrès de caractère essentiellement médical.

Le Conseil Municipal
décide

- de donner mandat à M. le Dr Lanussé pour représenter la ville de Royan au XI^e Congrès International de Thalassothérapie qui se tiendra à l'Estoril près de Lisbonne du 28 au 30 Mai prochain.

- que les frais de mission seront pris en charge par la ville selon le barème prévu et mandaté sur le chapitre du Budget " Frais de Mission "

APPROUVE

ROCHEFORT S/MER LE 21 mai 1960

LE SOUS PREFET

signé: JIVOCHEL

POUR EXTRAIT CONFORME

Pr le Maire

L'Adjoint Délégué,

Pour copie conforme

MAIRIE DE ROYAN, le 24 MAI 1960

Pr le Maire
l'Adjoint Délégué,

M. MATRAS

